

Géographie électorale du PS à l'issue de la bataille de Reims

Au terme des trois scrutins internes qui ont profondément agité et animé le Parti Socialiste et vu se dérouler un affrontement d'une rare violence, nous souhaitons par delà les chiffres nationaux revenir sur les résultats de ces élections afin d'apporter des éléments de réponse à différentes questions. Quel rôle et quelle influence ont eu les notables locaux dans l'issue du scrutin ? Quelle est la nouvelle géographie électorale socialiste et en quoi porte-t-elle les marques d'affrontements antérieurs ? Et enfin, comment se sont comportés les courants et quels ont été les ressorts des dynamiques observés ?

1. Le soutien des premiers fédéraux, une condition nécessaire mais pas suffisante

Durant toute la campagne interne pour le vote au congrès, les différents candidats ont tous recherché à obtenir la signature des premiers fédéraux. Disposer du soutien du « patron » d'une fédération devait assurer un bon résultat dans son département et permettait d'aligner au plan national davantage de partisans de poids que les concurrents. Si l'on considère uniquement la métropole, c'est Bertrand Delanoë, fort du soutien des proches de François Hollande notamment, qui remporta cette manche avec 33 signatures de premiers fédéraux contre 29 pour Ségolène Royal, 25 pour Martine Aubry et 6 pour l'outsider Benoît Hamon. Or c'est Ségolène Royal qui vira en tête lors du vote des motions. Le maire de Paris ne devança que d'un cheveu Martine Aubry, Benoît Hamon obtenant quant à lui un résultat conséquent. Le soutien de nombreux premiers fédéraux ne semble donc pas être une condition suffisante pour assurer une victoire au plan national. Est-ce à dire que dans un parti comme le PS, où l'appareil pèse fortement, les premiers fédéraux n'ont plus d'influence sur leur département ? L'analyse du score des différentes motions en fonction de l'orientation des premiers fédéraux ne permet pas de valider cette hypothèse radicale puisqu'elle démontre qu'ils possèdent encore un certain pouvoir d'entraînement...et/ou qu'ils demeurent, dans la majorité des cas, en phase avec leur base. Car comme l'indique le tableau ci-dessous, dans 70 % des cas la motion pour laquelle le premier fédéral avait signé est arrivée en tête dans le département en question.

La motion arrivée en tête en fonction des signatures des premiers fédéraux (métropole)

Nombre de 1 ^{ers} fédéraux signataires par motion	Nombre de fédérations où la motion soutenue arrive en tête	Nombre de fédérations où la motion soutenue n'arrive pas en tête
Delanoë : 33 signataires	21 (64 %)	12 (36 %)
Royal : 29 signataires	20 (69 %)	9 (31 %)
Aubry : 25 signataires	18 (72 %)	7 (28 %)
Hamon : 6 signataires	4 (66 %)	2 (34 %)
Total : 93 signataires	65 (70 %)	28 (30 %)

Néanmoins, dans 30 % des cas le « patron » de la fédération n'a pas été suivi par le suffrage militant¹. Cette proportion est plus élevée (36 % soit 12 départements) parmi les signataires de la motion

¹ Ces « anomalies » s'expliquent dans certains départements par le fait que l'influence du premier fédéral entraine en concurrence avec celle d'un notable (président du conseil général, maire d'une grande ville) soutenant une autre motion. Ce fut le cas par exemple dans le Doubs, où Pierre Moscovici soutenait la motion Delanoë alors

Delanoë, ce qui peut laisser penser que les nombreux soutiens dont il a bénéficié dans l'appareil étaient loin d'être tous en capacité d'entraîner une adhésion massive à la motion A parmi les militants (dans le Rhône, le Loir-et-Cher, la Charente par exemple qui ont placé Ségolène Royal en tête, le Gers ou le Tarn où Benoît Hamon est premier).

Si la signature du dirigeant d'une fédération n'a donc pas assuré automatiquement la victoire de la motion ainsi soutenue, il semble néanmoins qu'elle se soit traduite par une prime locale. Comme le montre le tableau suivant, chacune des motions a ainsi enregistré un score moyen dans ses fédérations signatrices significativement supérieur à son résultat national.

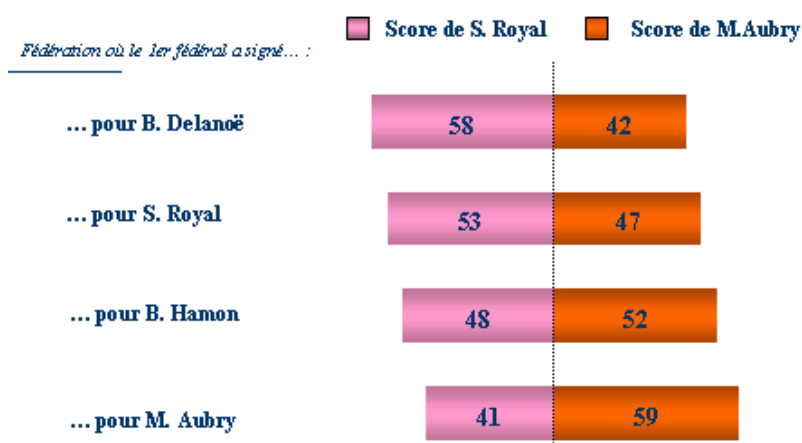
Le score des motions en fonction des signatures des premiers fédéraux (métropole)

1 ^{ers} fédéraux ayant signé la motion...	Score moyen de la motion dans les fédérations signatrices	Score national de la motion	« Prime à la signature »
Motion Hamon	45,8 %	19 %	+ 26,8
Motion Royal(*)	49,2 %	29,6 %	+ 19,6
Motion Aubry	43,3 %	24,7 %	+ 18,6
Motion Delanoë	34 %	25,3 %	+ 8,7

(*) Si l'on sort du calcul les Bouches-du-Rhône qui comptent beaucoup d'adhérents, on obtient un score de 43,3 % pour la motion Royal dans ses fédérations signatrices.

C'est particulièrement vrai pour Benoît Hamon dont le résultat a été très fortement dopé localement mais il ne bénéficiait du soutien que de six premiers fédéraux en métropole (Landes, Essonne, Creuse, Manche, Ain et Pyrénées-Atlantiques). Bertrand Delanoë, en revanche, n'a pu profiter en moyenne (dans les 33 départements où le premier fédéral lui était acquis) que d'un sur-vote local de 8,7 points, soit une efficacité électorale bien moindre que pour ses concurrents. Cette impression d'un contrôle beaucoup moins étroit ou d'une influence nettement moins prononcée des dirigeants pro-Delanoë sur leur fédération respective est également corroborée par l'analyse des résultats du second tour.

Le score au second tour en fonction de la signature du Premier fédéral



Si Ségolène Royal arrive assez logiquement en tête avec une moyenne de 53 % dans les 29 départements où le premier fédéral avait soutenu sa motion, elle devance encore plus largement sa

que le premier fédéral était « royaliste », dans le Gers où Philippe Martin soutenait Martine Aubry tandis que le premier fédéral avait signé pour la motion de Bertrand Delanoë.

rivale (58 % contre 42 %) dans ceux où le dirigeant local avait soutenu Bertrand Delanoë lors du congrès, alors même que ce dernier avait pourtant appelé à voter massivement pour la maire de Lille...

2- Géographie électorale des différentes motions

Le vote des adhérents socialistes demeure donc assez en phase avec les positions prises par les premiers fédéraux (que ces derniers disposent d'une capacité d'influence ou qu'ils aient choisi par calcul politique de coller à ce qu'ils estimaient être l'opinion majoritaire de leur base...) même si, on l'a vu, des divergences multiples se sont manifestées. Dans de nombreux endroits, le parti ne « vote plus au canon » et il ne suffit donc plus de connaître l'orientation des dirigeants locaux pour en déduire le vote des militants. La mise en regard des résultats départementaux pour le congrès de Reims et lors des primaires de 2006 pour la désignation du candidat socialiste à l'élection présidentielle donne également certaines clés d'explication pour comprendre les dynamiques et les logiques à l'œuvre.

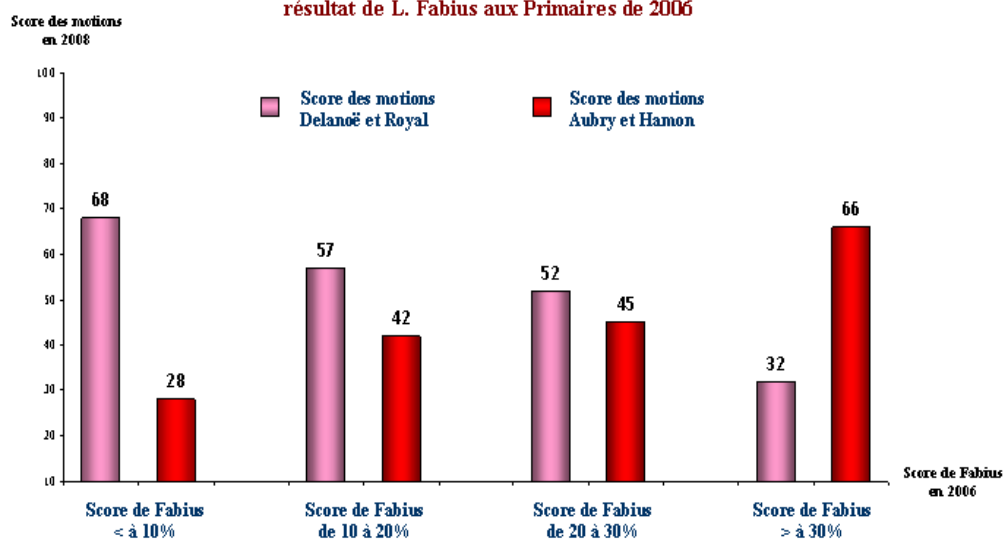
Sans trop de surprises, comme on peut l'observer dans le tableau suivant, il existe une très forte corrélation entre le vote Fabius en 2006 et le vote en faveur de la motion de Martine Aubry, qui a donc bénéficié d'un soutien sans faille du courant fabiusien (67 % par exemple en Seine-Maritime ou 61 % dans les Pyrénées-Orientales), l'un des plus disciplinés du parti.

Le score des motions Hamon et Aubry en fonction du score de L.Fabius aux primaires

Score de L.Fabius aux primaires	Score de la motion Hamon	Score de la motion Aubry
> à 30 %	22 %	44 %
De 20 à 30 %	25 %	20 %
De 10 à 20 %	18 %	25 %
< à 10 %	15 %	13 %

Mais Benoît Hamon a également, dans une moindre mesure il est vrai, vu les résultats de sa motion s'indexer sur ceux obtenus par Laurent Fabius en 2006. On peut y voir l'expression de dissidences dans le courant fabiusien qui auraient ainsi préféré voter pour la motion la plus à gauche plutôt que de suivre la consigne venue de la direction du courant. Mais il s'agit également selon nous de quelque chose de plus profond. Lors des primaires, le vote Fabius avait constitué un très bon marqueur du niveau d'ancrage à gauche de chaque fédération. Et en dépit des affrontements sur la conception du parti, sur la nécessité ou non de renouveler les pratiques et des rivalités de pouvoir entre les différents ténors, le vote au congrès de Reims s'est également joué sur un clivage opposant la « gauche » à la « droite » du parti. Le score du bloc de gauche (Aubry-Hamon) croît en effet linéairement au détriment du bloc de droite (Royal-Delanoë) dans les fédérations qui avaient le plus voté pour Laurent Fabius en 2006 et qui avaient alors manifesté une forte inclinaison à gauche.

**Le score des motions au premier tour en fonction du
résultat de L. Fabius aux Primaires de 2006**



Cette grille de lecture apparaît donc assez opérante au regard de ces chiffres. Elle semble également indiquer en creux, qu'en dépit de l'implication de certains strauss-kahniens (dont Jean-Christophe Cambadélis par exemple) dans la démarche des « reconstructeurs » puis dans le soutien à la motion Aubry, cette dernière ait davantage bénéficié de voix fabiusiennes, mues par un choix politique

d'ancrage à gauche que de voix strauss-kahniennes, se ralliant par choix personnel. Le tableau ci-dessous confirme l'apport limité à la motion Aubry d'électeurs strauss-kahniens, qui dans leur grande majorité, semblent avoir opté pour la motion A, dont certains signataires figuraient parmi les lieutenants de Dominique Strauss-Kahn (Pierre Moscovici par exemple).

Le score des motions Delanoë et Aubry en fonction du score de D. Strauss-Kahn aux primaires

Score de L. Fabius aux primaires	Score de la motion Delanoë	Score de la motion Aubry
De 30 à 43 %	38 %	16 %
De 23 à 30 %	27 %	23 %
De 18 à 23 %	26 %	31 %
< à 18 %	19 %	24 %

Cette ligne de clivage entre droite et gauche du parti qui s'était exprimée à l'occasion des primaires en 2006 s'était manifestée avec plus de force encore au moment du référendum interne sur la constitution européenne fin 2004. L'aile gauche du parti avait alors constitué les gros bataillons du « non » dont les contours avaient largement dépassé les rangs des seuls fabusiens historiques (le « non » ayant obtenu, rappelons le, plus de 41 % des suffrages). Il est frappant de constater quatre ans après une forte proximité entre la géographie du « non » et celle du bloc Aubry-Hamon. Les scores de chacune de ces deux motions augmentent en effet très linéairement en fonction du niveau atteint par le « non » à l'époque comme le montre le tableau suivant.

Le score des différentes motions en fonction du score du « non » au référendum interne

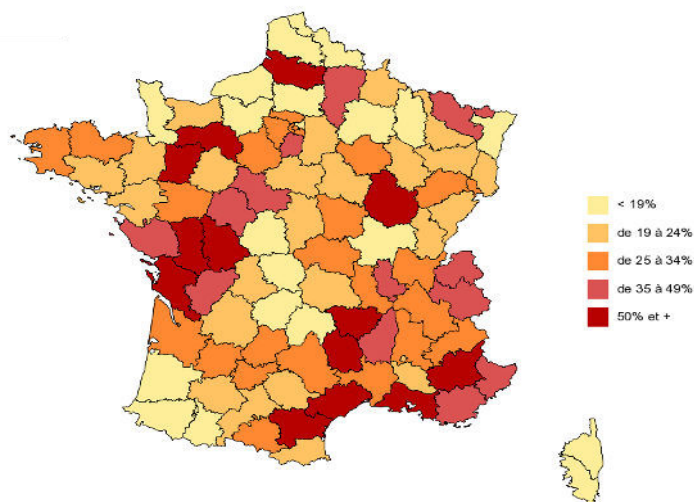
Score du « non » au référendum	Score de la motion Delanoë	Score de la motion Hamon	Score de la motion Aubry	Score de la motion Royal
De 60 à 82 %	12 %	25 %	44 %	17 %
De 40 à 60 %	22 %	20 %	31 %	24 %
De 30 à 40 %	31 %	19 %	18 %	29 %
< à 30 %	25 %	14 %	14 %	43 %

Si cette homologie entre le score du « non » et celui de Benoît Hamon est assez logique, la corrélation avec les résultats de la motion Aubry est un peu plus surprenante. La maire de Lille a certes tenu un discours à gauche et elle comptait les fabusiens parmi ses principaux soutiens. Mais dans le même temps, elle s'appuyait sur les fédérations du Nord et du Pas-de-Calais qui avaient majoritairement voté « oui », un certain nombre de figures strauss-kahniennes toutes tenantes du « oui » l'avaient ralliée et elle-même avait également fait campagne pour le « oui » à l'époque. Malgré cela, le score de sa motion ressort comme très corrélée au « non ». Tout se passe comme si son appel à dépasser le clivage du référendum dans une volonté de rassemblement avait davantage été entendu à la gauche du parti et parmi les « nonistes » alors que bon nombre d'« ouistes », notamment parmi les électeurs de Dominique Strauss-Kahn lors de la primaire, avaient rechigné à mêler leur voix avec celles de leurs adversaires d'hier, coupables de surcroît ne pas avoir respecté le vote interne à l'époque. Ce frein expliquerait notamment pourquoi, comme on l'a vu précédemment, les transferts strauss-kahniens ont été plus fournis vers Bertrand Delanoë que vers Martine Aubry.

Le score de la motion Royal est, quant à lui, inversement proportionnel au résultat du « non » dans les différents départements. On avait déjà noté une certaine correspondance entre la géographie du « oui » et la carte du vote Royal lors des primaires. La structure de la géographie du vote pour la motion Royal ressemble de fait assez fortement à celle des primaires en dépit d'une baisse des niveaux (Plus de 60 % lors des primaires contre près de 30 % au congrès). Parmi les grandes permanences, on retrouve une première zone de force du Poitou-Charentes et une partie des Pays-de-la-Loire et une

seconde dans le grand sud-est de la Haute-Savoie à l'Aude en passant par les fiefs des Alpes de Haute-Provence (où est implanté Jean-Louis Bianco) et les grosses fédérations « royalistes » de l'Hérault et des Bouches-du-Rhône. A l'inverse, des zones de faiblesse persistent dans des départements à forte tradition de gauche : dans le massif central, en Champagne-Ardenne, des Landes aux Hautes-Pyrénées ou en Haute-Normandie fabusienne.

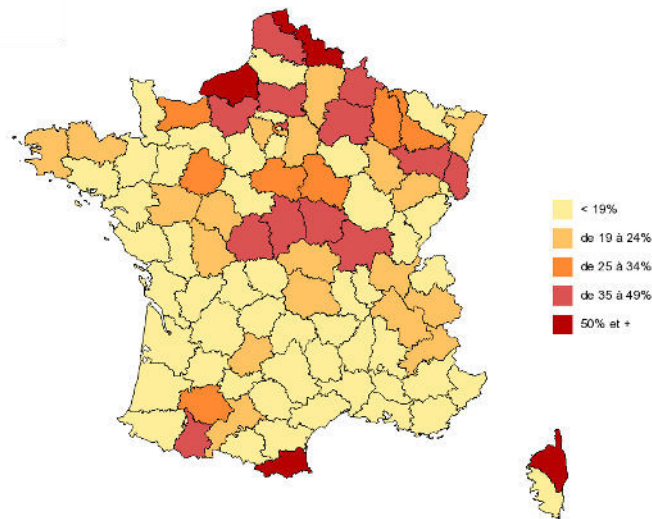
Résultat de la motion Royal



Mais sous cette apparente stabilité de la géographie du « royalisme », des pertes spectaculaires ont également été enregistrées dans des départements dont les ténors, qui avaient massivement épaulé Ségolène Royal lors des primaires ont soutenu, cette fois, un autre candidat entraînant des basculements entiers de fédérations. C'est ainsi dans la Corrèze « hollandaise » que Ségolène Royal recule le plus par rapport aux primaires avec une perte de...65 points². Le même cas de figure s'est produit dans le fief de son ancien allié Arnaud Montebourg (-62 points Saône-et-Loire) ou bien encore dans le Morbihan (- 53 points) et la Loire-Atlantique (- 45 points), terres d'élections respectives de Jean-Yves Le Drian et de Jean-Marc Ayrault qui l'avaient fortement soutenue à l'époque. Enfin, dans les deux grosses fédérations du Nord (-51 points) et du Pas-de-Calais (-48 points), ralliées à Martine Aubry, Ségolène Royal cède également du terrain.

La cartographie des voix s'étant portées sur la motion Aubry est très différente. Les fédérations fabiusiennes constituent, avec le Nord-Pas-de-Calais, l'ossature de la géographie « aubryiste » : Seine-Maritime, Eure, Oise, Pyrénées-Orientales, Gers, Seine-Saint-Denis et Haute-Corse. A cela s'ajoutent, des départements historiquement de gauche et ayant fortement voté « non » : en Champagne-Ardenne et de l'Indre à la Saône-et-Loire notamment. Sauf exceptions, la motion de la maire de Lille enregistre ses meilleurs scores dans un grand quart nord-est du pays. *A contrario*, la nouvelle dirigeante est en deçà de son score national dans quasiment tous les départements situés au sud d'une ligne Nantes-Annecy. Elle dispose également de très peu de points d'appui en Pays-de-la-Loire et en Bretagne. Cette géographie, caractérisée par un profond déséquilibre nord-sud et une sur-représentation de ses soutiens septentrionaux, indique que la Première secrétaire devra, en plus des équilibres entre courants, tenir compte de cette disparité spatiale dans la composition de son équipe de direction pour asseoir sa légitimité sur de vastes territoires où elle a été faiblement soutenue lors du congrès.

Résultat de la motion Aubry



Si le ralliement des grands élus et des barons locaux constitua l'un des enjeux de la campagne pour le congrès, le vote des nouveaux adhérents (dont les fameux « adhérents à 20 euros » arrivés à l'occasion de la présidentielle) apparaissait aussi comme stratégique au regard de la forte augmentation des effectifs. Le PS compte actuellement environ 230 000 adhérents contre à peine 130 000 en 2004 au moment du référendum interne... Il avait été dit lors des primaires que Ségolène Royal l'avait emporté

² On note aussi près de la Corrèze un recul de 53 % en Haute-Vienne et 48 % dans le Cantal et la Dordogne.

grâce au soutien massif de ces nouveaux adhérents, idée que nous avons nuancée, chiffres à l'appui, en montrant que Dominique Strauss-Kahn avait également profité de l'appui de ces nouveaux adhérents. Les éléments à notre disposition vont dans le même sens pour ce qui est du vote au congrès. Si l'on calcule en effet le score des différentes motions en fonction de l'évolution du nombre d'adhérents dans chacune des fédérations entre 2004 et 2008, on ne fait pas apparaître de corrélations fortes mais seulement de vagues tendances (souffrant d'exceptions nombreuses) donnant une plus forte propension des fédérations ayant vu leurs effectifs le plus gonfler à voter pour les motions Royal ou Delanoë. Mais il s'agit encore une fois d'une tendance plus que d'une vraie loi statistique et une fois encore Ségolène Royal n'est pas la seule à avoir bénéficié du soutien de ces nouveaux adhérents.

3- Les ressorts de la dynamique Royal

La présidente de Poitou-Charentes s'est placée en tête lors du vote sur les motions au congrès puis de nouveau au premier tour pour la désignation du premier secrétaire en progressant sensiblement (de près de 14 points) alors qu'aucun ralliement officiel en sa faveur n'était intervenu. Le lendemain, alors que Benoît Hamon, comme Bertrand Delanoë quelques jours auparavant, appelait à voter massivement en faveur de Martine Aubry, Ségolène Royal voyait son score augmenter de 7 points pour atteindre quasiment la barre des 50 %. Il ne nous revient pas ici de prendre position dans le conflit entre les deux finalistes mais de nous interroger sur les ressorts d'une dynamique suffisamment puissante pour contrebalancer les accords d'appareils et faire progresser la candidate de 29,5 % à 49,9 % en une semaine.

Le tableau suivant compare les évolutions de Ségolène Royal et de Martine Aubry entre le vote des motions et le second tour en fonction du score obtenu par la motion Delanoë.

Progression deux finalistes par rapport aux scores du congrès en fonction du poids de la motion Delanoë

Score de la motion Delanoë au congrès	Evolution de S. Royal entre le congrès et le second tour	Evolution de M. Aubry entre le congrès et le second tour
40 % et plus	+ 24	+ 41
30 à 40 %	+ 23	+ 33
20 à 30 %	+ 21	+ 24
15 à 20 %	+ 16	+ 23
Moins de 15 %	+ 13	+ 20

Si la progression de Martine Aubry apparaît spectaculaire et très corrélée avec les scores de la motion A, les reports en provenance de cette motion ne sont pas allés pour autant dans une seule direction. Ségolène Royal, bien que ne bénéficiant pas d'un appel à voter pour elle a su, elle aussi, certes dans des proportions moindres, récupérer bon nombre de voix delanoëistes notamment dans certains départements acquis à la motion A (des fiefs hollandais : Corrèze, + 31 points pour S. Royal, Haute-Vienne + 33, Cantal + 39, Bas-Rhin + 36 ; la Loire-Atlantique de JM. Ayrault + 31 ; le Morbihan de JY. Le Drian + 43 ou le Doubs de P. Moscovici + 31 points)³. Le même phénomène semble s'être produit avec les voix de la motion Hamon, qui se sont très majoritairement reportées sur Martine Aubry, mais dont une partie a contribué à alimenter la dynamique Royal (progression de 37 points dans le Tarn, 29 points dans la Creuse ou 28 points dans les Pyrénées-Atlantiques par exemple, tous fiefs hamonistes).

³ On rappellera que dans bon nombre de ces départements le score de la motion Royal était très en deçà par rapport à son résultat des primaires. Ces soutiens, momentanément perdus, se porteront de nouveau sur elle au premier et au second tours

Progression deux finalistes par rapport aux scores du congrès en fonction du poids de la motion Hamon

Score de la motion Hamon au congrès	Evolution de S. Royal entre le congrès et le second tour	Evolution de M. Aubry entre le congrès et le second tour
35 % et plus	+ 24	+ 42
25 à 35 %	+ 20	+ 31
15 à 25 %	+ 24	+ 30
Moins de 15 %	+ 15	+ 18

On peut penser que la volonté de renouvellement, qu'a incarnée Benoît Hamon de par son âge, a constitué le ressort qui a fait basculer certains de ses électeurs au second tour en faveur de Ségolène Royal plutôt que de Martine Aubry, certes plus à gauche mais soutenue par bon nombre d'éléphants. La thématique du changement a sans doute moins contribué aux ralliements d'électeurs de la motion Delanoë à la présidente de Poitou-Charentes qui, en revanche présentait un positionnement politique (vote « oui » au référendum et orientation de centre-gauche sur bon nombre de questions) plus conforme à leurs attentes.

Parallèlement à cela, il ne faut pas négliger une dimension psychologique dans la dynamique Royal. On peut ainsi penser que sa forte progression et le fait qu'elle soit arrivée en tête lors du congrès et au premier tour, en dépassant à chaque fois les estimations des experts et de ses adversaires, lui aient valu le soutien de militants impressionnés par la remontée de l'outsider et « volant au secours de la victoire ». Dans le même ordre d'idée, le fait que Ségolène Royal soit apparue seule contre tous (posture qui lui avait déjà profité lors des primaires) lui a sans aucun doute permis d'engranger des voix supplémentaires.

L'analyse des résultats fédération par fédération nous montre néanmoins que cette dynamique ne s'est pas manifestée avec la même force partout. Les marges de progression de Ségolène Royal ont été mathématiquement plus limitées dans les départements qui l'avaient plébiscitée lors du congrès comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous.

Département	Score de la motion Royal	Evolution de S. Royal entre le congrès et le second tour
Bouches-du-Rhône	73 %	- 1
Haute-Loire	56 %	+ 12
Somme	52 %	+ 12
Orne	51 %	+ 12
Hérault	53 %	+ 13
Côte d'Or	56 %	+ 14
Ardèche	42 %	+ 15
Rhône	41 %	+ 15
<i>Moyenne nationale</i>	<i>29 %</i>	<i>+ 20</i>

La progression a également été très faible, mais pour d'autres raisons, dans les fiefs fabiusiens (Seine-Maritime +12 points, Haute-Corse +10 points et Pyrénées-Orientales +16 points) ou bien encore dans le Nord (+14 points) ce qui est venu alimenter les soupçons dans le camp royaliste...

Au terme de ces trois scrutins, le Parti Socialiste apparaît donc bien divisé en deux blocs antagonistes entre lesquels les tensions ont atteint un niveau rarement égalé. Par delà des rivalités entre les deux finalistes et leurs équipes, les lignes de fracture semblent profondes. L'analyse cartographique a notamment montré que l'opposition entre la maire de Lille et la présidente de Poitou-Charentes renvoyait également à des clivages de fond qui s'étaient déjà exprimés lors de précédents scrutins et qui ont joué au moins aussi puissamment que le ralliement de tels ou tels notables à l'un ou l'autre des deux camps.

Jérôme Fourquet - Directeur adjoint du Département Opinion et Stratégies d'entreprise